

Consommation d'alcool

La consommation d'alcool est une cause majeure de mortalité et d'invalidité dans le monde, en particulier chez la population d'âge actif. Une consommation élevée d'alcool est un facteur de risque considérable pour les maladies cardiaques et les AVC, les cirrhoses et certains cancers. Même une consommation modérée ou faible augmente les risques à long terme de ces maladies. L'alcool est, en outre, derrière bien plus d'accidents de la route, de violences, d'homicides, de suicides et de troubles mentaux que n'importe quelle autre substance psychoactive, et ce chez les jeunes en particulier. Les maladies et les dommages qu'il cause coûtent cher à la société. En moyenne, 2,4 % des dépenses de santé sont consacrées à la prise en charge des dommages causés par la consommation d'alcool, et ce chiffre atteint jusqu'à 4 % dans certains pays (OCDE, 2021^[1]).

La consommation globale d'alcool, mesurée par le volume des ventes, a été en moyenne de 8,6 litres par personne dans les pays de l'OCDE en 2021, et accuse donc un recul par rapport aux 8,9 litres de 2011 (Graphique 4.4). La Lettonie et la Lituanie arrivent en tête (avec plus de 12 litres), suivies de la République tchèque, de l'Estonie et de l'Autriche, tous à plus de 11 litres par personne. Les niveaux de consommation sont comparativement faibles en Turquie, au Costa Rica, en Israël et en Colombie (moins de 5 litres). Parmi les pays candidats à l'adhésion et les partenaires clés, la consommation était relativement élevée en Bulgarie et en Roumanie (11 litres et plus par personne), et faible en Indonésie, en Inde et en Chine (moins de 5 litres). La consommation moyenne a reculé dans 23 pays de l'OCDE entre 2011 et 2021, les baisses les plus fortes (de plus de 2 litres) étant observées en Lituanie et en Irlande. Elle a en revanche augmenté de plus de 2 litres par personne en Lettonie, et d'un litre environ au Mexique et en Norvège, de même qu'en Bulgarie et en Roumanie, pays candidats à l'adhésion.

Les données nationales sur la consommation globale d'alcool par habitant facilitent l'évaluation des tendances à long terme, mais ne permettent pas d'identifier les modes de consommation nocifs, comme la consommation excessive épisodique (ou épisode d'alcoolisation aiguë). En 2019, près d'un adulte sur cinq (19 %) signalait une consommation excessive épisodique au moins une fois par mois, en moyenne, dans 29 pays de l'OCDE (Graphique 4.5). Ce pourcentage varie d'un facteur 10, et va de moins de 3 % en Turquie et en Italie à plus de 30 % en Allemagne, au Luxembourg, au Royaume-Uni et au Danemark, ainsi qu'en Roumanie. Les données présentées ici peuvent différer d'estimations dérivées d'autres sources nationales. Dans tous les pays, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de signaler une consommation excessive épisodique. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 26 % des hommes signalaient une consommation excessive épisodique au moins une fois par mois, contre 12 % des femmes.

La lutte contre les dangers de l'alcool fait appel à la fois à des mesures de portée générale et à des mesures visant les consommateurs excessifs. Des trains de mesures exhaustifs s'appuyant sur une approche de type « PPPP » (politiques de Prix visant en particulier l'alcool bon marché, actions des services de Police pour lutter contre la conduite en état d'ivresse, services de soins Primaires à l'écoute des consommateurs à risque, Protection des enfants contre la promotion de l'alcool) sont un moyen très efficace et rentable de combattre la consommation nocive d'alcool (OCDE, 2021^[1]). Deux évolutions innovantes sont apparues récemment dans les politiques dans ce domaine. L'une d'elles est le prix minimum par unité d'alcool, qui fixe un prix plancher en-dessous duquel l'alcool ne peut être légalement vendu. Ce prix minimum cible l'alcool peu onéreux, consommé par les gros buveurs. Il a été instauré en Irlande en 2022 et existe déjà dans deux des nations du Royaume-Uni (Écosse et Pays de Galles), et dans certaines régions d'Australie et du Canada. La

seconde innovation concerne la législation qui impose l'étiquetage des produits alcoolisés. Si certains pays ont déjà imposé des avertissements contre les dangers de la consommation d'alcool pendant la grossesse, l'Irlande est devenue le premier pays au monde à imposer l'apposition sur les produits alcoolisés de mises en garde sanitaires concernant toute la population (comme les risques de cancers et de maladies hépatiques liés à l'alcool).

Définition et comparabilité

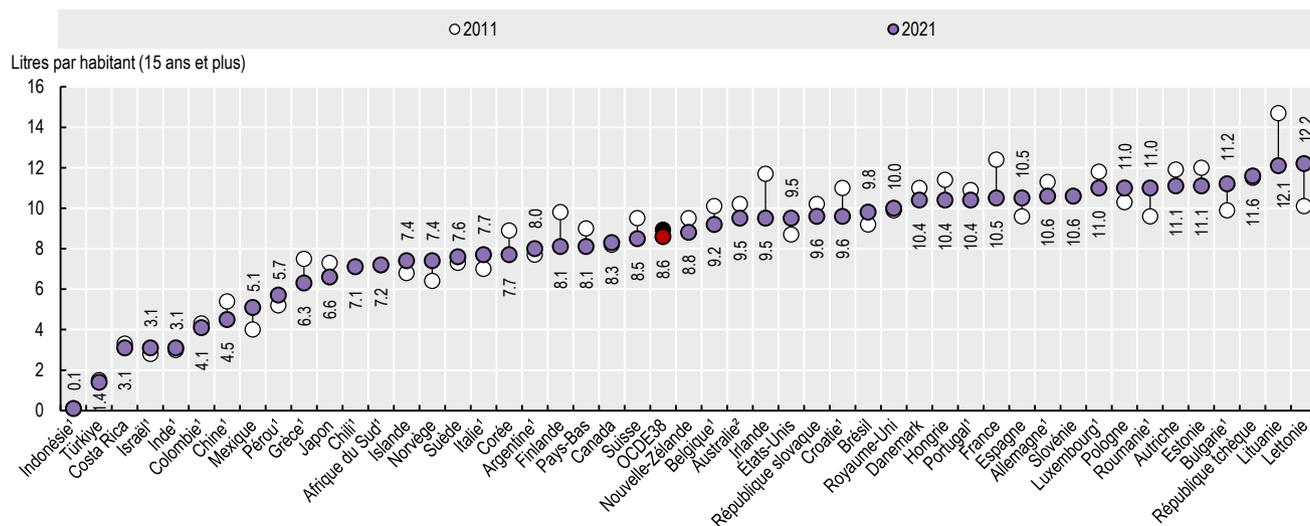
La consommation d'alcool globale est mesurée par les ventes annuelles d'alcool pur, en nombre de litres par personne âgée de 15 ans et plus, à quelques exceptions près (voir le lien vers les métadonnées dans le Guide du lecteur). Les données proviennent de sources nationales. La méthode employée pour convertir les volumes de boissons alcoolisées en quantité d'alcool pur peut varier d'un pays à l'autre. Les données officielles ne rendent pas compte de la consommation d'alcool par les touristes ni de la consommation d'alcool non enregistrée, comme la production domestique ou illicite, à quelques exceptions près. En particulier, les données relatives à l'Estonie et à la Lettonie sont corrigées à la baisse pour tenir compte de la consommation touristique, et la consommation d'alcool au Luxembourg est estimée comme la moyenne de la consommation en France et en Allemagne.

La proportion de personnes ayant une consommation excessive épisodique est définie généralement comme la part des adultes âgés de 18 ans et plus déclarant avoir consommé 6 verres ou plus (équivalent à 60 grammes ou plus d'éthanol pur dans la plupart des pays) en une seule occasion au cours des 30 derniers jours. Les données proviennent de l'enquête EHIS 2019, compilée par Eurostat, et sont complétées par des sources nationales pour les pays non membres de l'UE/EEE. Les données de l'*Australian National Drug Strategy Household Survey* se rapportent à la population âgée de 18 ans et plus ; les données de l'Enquête nationale brésilienne sur la santé à la population âgée de 18 ans et plus ; l'Enquête néo-zélandaise sur la santé se rapporte aux personnes âgées de 15 ans et plus ; l'Enquête norvégienne sur l'alcool, le tabac et les drogues aux personnes âgées de 16 à 79 ans ; l'Enquête suisse sur la santé aux personnes âgées de 15 ans et plus ; et l'Enquête nationale sur la consommation de drogues et la santé aux États-Unis aux personnes âgées de 18 ans et plus. Les données pour le Royaume-Uni sont produites par l'*Office for National Statistics* à partir de celles de l'enquête EHIS. La définition d'un verre standard et le nombre seuil de verres varie légèrement selon les enquêtes (4 ou plus en Australie, 5 ou plus au Brésil, 6 ou plus en Nouvelle-Zélande et en Norvège, 6 unités ou plus au Royaume-Uni, et des seuils spécifiques selon le sexe en Suisse et aux États-Unis : 4 verres ou plus pour les femmes et 5 verres ou plus pour les hommes).

Références

OCDE (2021), *Preventing Harmful Alcohol Use*, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6e4b4ffb-en>. [1]

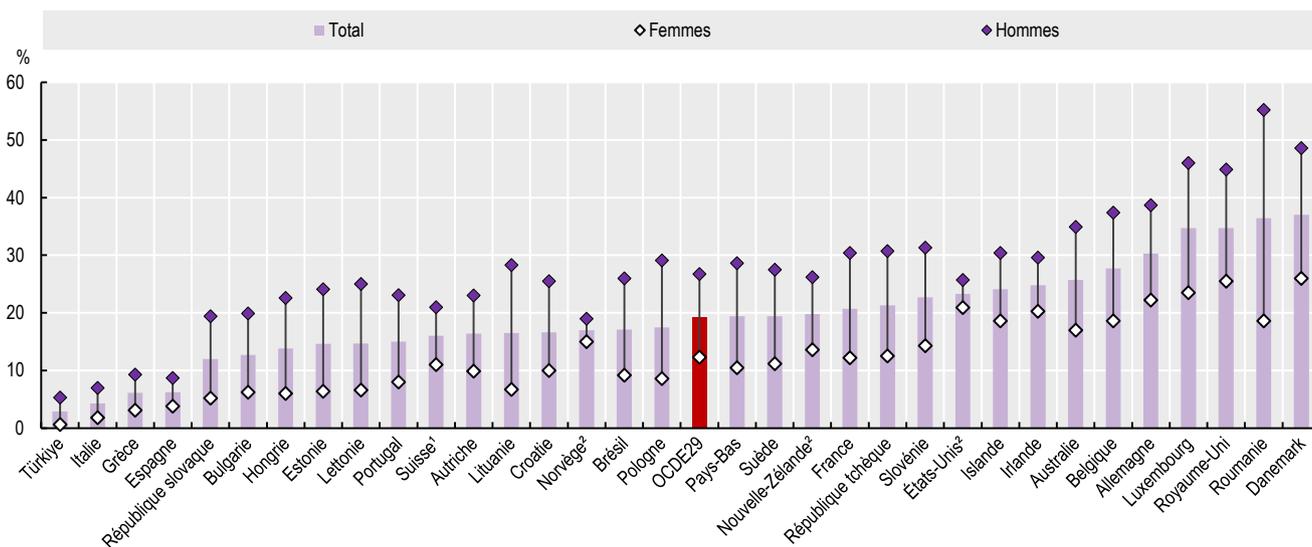
Graphique 4.4. Consommation d'alcool enregistrée parmi la population âgée de 15 ans et plus, 2011 et 2021 (ou année la plus proche)



1. Données pour 2019. 2. Données pour 2017.
Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink <https://stat.link/8tz69i>

Graphique 4.5. Proportion d'adultes signalant une consommation d'alcool excessive épisodique, par sexe, 2019 (ou année la plus proche)



1. Données pour 2017 ; 2. Données pour 2021-22.
Source : Eurostat, EHIS, complété par des sources de données nationales pour les pays non membres de l'UE/EEE.

atLink <https://stat.link/1f87z5>



Extrait de :
Health at a Glance 2023
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Consommation d'alcool », dans *Health at a Glance 2023 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/2e90d290-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.